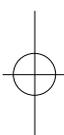


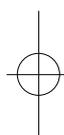
Moussa Khedimellah

Corps et inconscient collectif voilés

Enjeux de la similitude et de l'altérité



La récente loi sur le voile fait le pari que l'exclusion de l'expression des différences renforce et même défend le modèle français « d'intégration ». La cible de cette paradoxale « intégration par l'exclusion » est pourtant la plus mal choisie. Les jeunes filles qui se revoilent sont souvent celles qui, en n'acceptant pas les assignations sociales, urbaines, sexistes et ethnicisées faites aux milieux populaires liés à l'immigration maghrébine, cherchent à combiner universalisme scolaire et particularisme culturel, identité de genre et individuation, destin de classe et curiosité intellectuelle.



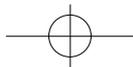
« Nous sommes en Europe dans une période d'incertitude et de régression démocratique. » Edgar Morin

« Vivement demain que tout soit comme hier. » Coluche

« À une époque, ne pas croire fut l'hérésie suprême. » M. Odon Vallet

Introduction

Le monde globalisé, la crise du sens et de la modernité ont donné naissance à un monde à l'horizon plus large mais où l'économie balaie toutes les polarités. Le monde se complexifie, les échanges s'intensifient et les identités nationales déclinent en vertu du processus de monopolisation décrit par Norbert Elias, le tout au profit d'identités fragmentées chaque jour plus nombreuses. Cette faiblesse des identités nationales ouvre la porte à la frustration d'un individu esseulé et



incertain qui veut souvent reconstruire sa communauté ou son histoire d'origine de manière souvent mythique.

La similitude et l'altérité des corps et des croyances qui modèlent ce dernier sont les nouveaux enjeux de pouvoirs pour sauvegarder une identité nationale française largement abstraite et reconstruite, le « communautarisme majoritaire »¹ selon Khosrokhavar. L'épiphénomène du voile à l'école révèle bien plus de choses sur les processus de rejet de la similitude ou de l'altérité en France que sur le conflit de croyances avec les jeunes filles voilées... Croire au débat sur le voile? Non, bien évidemment. Le voile est une recommandation coranique qui ne fait pas partie des cinq piliers de l'islam et les mille et une façons de le porter n'est pas en soit un signe ostentatoire mais celui d'une pratique religieuse². Selon le Ministère de l'Intérieur, les conflits sur cette question ont été divisés par deux en dix ans. Cette année, sur 1260 cas « de voiles » à la rentrée, seuls 20 cas difficiles ont entraîné 4 exclusions définitives, soit moins d'1 % des cas. Cela justifie-t-il une loi et un psychodrame national à la sémantique belliqueuse où les anathèmes foisonnent de part et d'autre? Non. Le débat sur « une loi contre les signes ostensibles à l'école » est orienté vers une population assez ciblée rassemblant un certain nombre de stigmates qui les projettent à la périphérie de la citoyenneté. Ce débat entre prohibitionnistes et anti-prohibitionnistes, entre fondamentalistes laïques et fondamentalistes croyants, entre communautarisme majoritaire et communautarismes minoritaires, dévoile bien les myriades des consciences en compétition sur le territoire hexagonal: c'est l'ère du discordat selon l'expression d'Émile Poulat. Une lutte politique et sociale des symboles a

¹ cf. Khosrokhavar, « Les laïcités françaises et les enjeux de la modernité », in Cahiers d'Europe, Paris, Printemps-été 1997.

² cf. Coran XXIV, 31 – XXXIII, 59 – XXXI, 59, traduction Denise Masson.

³ Bullock, Katherine, Rethinking Muslim Women and the Veil, Challenging historical and modern stereotypes, IIIT Éditions, Herndon, USA, 2002.

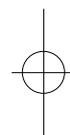
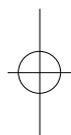
⁴ Titre partiellement emprunté: voir le papier de Jésus Garcia-Ruiz, Le Monde Diplomatique, février 2004.

⁵ Sans remonter aux échanges de présents entre les ambassades de Charlemagne et ■■■

commencé à s'opérer sur la scène publique afin d'imposer une vision légitime des critères d'adhésion à la Nation. Repenser le voile³, les approches féministes et les constructions historico-culturelles de l'altérité, nécessite une clarification méthodologique et terminologique optant plutôt pour les termes de hidjab/jilbab d'origine coranique et non de « voile » ou de « tchador » fortement connotés politiquement.

1- « Des sarrasins aux beurs musulmans »⁴: l'inconscient collectif français dévoilé

Entre la France et les musulmans, c'est une longue histoire⁵ d'amour et de haine et on ne peut saisir la juste portée symbolique de l'affaire du foulard sans revenir à l'arrière fond historique qui



éclaire mieux les enjeux. Les musulmans sont un corps (au sens propre et figuré) séculaire et dual qui a été investi par les significations les plus antagonistes dans l'imaginaire français, chrétien ou occidental. Les Français de parents étrangers, notamment Maghrébins, sont stigmatisés et une lourde chape de suspicion pèse sur leurs épaules. Quant aux musulmans de France, ils ne sont pas loin d'être devenus les nouveaux sarrasins de la République qu'il faut contenir, combattre et surtout assimiler au modèle hégémonique d'une virtuelle citoyenneté à la française. En ce sens, le voile est le phénomène révélateur d'un inconscient collectif refoulé qui renvoie à l'histoire franco française. Une atmosphère intempérante et passionnée secoue donc le petit monde islamique de France, l'opinion publique et les instances politiques, médiatiques ou intellectuelles françaises avec un étrange sentiment de déjà-vu : la croyance est de nouveau en débat. Ce sentiment de déjà-vu rappelle celui de la guerre des deux France, la querelle des crucifix⁶ ou les débats houleux qui ont accouché au forçage de la loi de séparation de 1905. Toutes les passions de l'époque semblent rejaillir dans le débat actuel sur une des dernières croyances arrivées dans le panorama religieux : la croyance islamique. Confrontée à sa double mauvaise conscience par rapport à son antisémitisme d'État sous Vichy et son islamophobie coloniale, la France a le plus grand mal à exprimer cet inconscient voilé. Tout ce débat génère ainsi un sentiment très fort de retour du refoulé dans l'imaginaire français : que l'on se réfère à la naissance traumatique de la laïcité ou à la résurgence d'une posture paternaliste et coloniale dans la gestion du fait religieux musulman, des plaies mal cicatrisées semblent se rouvrir entre la France et elle-même dans ce débat sur le voile. Que nous apprend cette polémique⁷ de la France elle-même, de ses croyances légitimes, des processus d'inclusion aux croyances dominantes et des gestions des corps et des identités alternatives qui ne croient pas ce qu'il faut ?

■■■ Haroun Al Rachid, calife de Bagdad au VIII^e siècle, la présence musulmane en France et en Europe est millénaire. Les armées musulmanes occupèrent pendant deux cents ans au moins le Sud de la France à partir du IX^e siècle et la toponymie des lieux (le Mont des Maures) et les traces de l'arabe dans la langue française (algèbre, élixir, alchimie) restent les témoins tangibles de cette présence. Les échanges commerciaux et militaires du traité des Capitulations (1536) entre François 1^{er} et Soliman II le Magnifique assurèrent un rôle privilégié aux Français d'Orient malgré la survivance d'un imaginaire des croisades sur les Maures, porteurs de la religion de l'épée. S'ouvre ensuite la période coloniale du Maghreb à compter de la nuit du 14 juin 1830, près de la Baie de Sidi Ferruch où débarquera l'armée des 37 000 hommes de Bormont. S'ensuivra la sanglante bataille d'Alger.

■ Rappelons la violence d'une armée française qui est intervenue dans maints villages pour faire retirer des écoles les crucifix au plus grand dam des représentants de l'Église.

■ Qui n'en est plus une depuis le mardi 10 février 2004, c'est une loi dorénavant : puisque 396 députés de l'Assemblée Nationale ont voté pour le projet, 31 se sont abstenus et 36 ont voté contre.



Revenons au départ : les raisons de cette fièvre subite ne sont autres qu'un projet de loi « anti-voile »⁸ qui enflamme et divise le pays comme le fit l'affaire Dreyfus jadis, mettant de nouveau à l'index une communauté de citoyens croyants et fraîchement français⁹ : les musulmans. L'appartenance ou l'adhésion à cette religion, la deuxième en France, sont devenues suspectes et sources de stigmatisations (comme jadis l'appartenance juive lors de l'affaire Dreyfus qui dans ses ressorts est similaire) charriant dans les esprits même les plus éclairés de notre pays un racisme et un sexisme ambiant qui dit son nom de plus en plus ouvertement¹⁰. L'islam et ses représentants sont chargés de tous les maux : violence, antisémitisme, sexisme, fondamentalisme, danger pour la République ou la laïcité. Francis Fukuyama prévoit même « la fin de cette histoire » en la résumant par deux raccourcis insupportables à la probité intellectuelle ou éthique : les musulmans d'Europe sont les principaux responsables de la montée de l'antisémitisme et le lien entre délinquance et immigration est devenu une vérité fondamentale¹¹. L'imagerie ancestrale des musulmans et de leur religion est à l'origine

8 De l'avis des prélats catholiques ou de nombreux députés, institutions ou de personnalités intellectuelles.

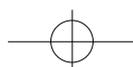
9 La fraîcheur de la citoyenneté par le biais du décret Crémieux accordant la citoyenneté française aux populations de confession juive en 1848 notamment.

10 cf. les déclarations de Michel Houellebecq dans la revue Lire (septembre 2001), de Claude Imbert, dans le magazine le Point (novembre 2003) ou des écrits virulents dans les pays voisins comme l'ouvrage d'Oriana Fallaci. Ce racisme français rampant a parfaitement été décrit in Michel Wieviorka, La France raciste, Seuil, 1992.

11 cf. Fukuyama, F. « Voile et contrôle sexuel », in Le Monde, jeudi 5 février.

12 cf. Fatima Mernissi, Le harem et l'Occident, Albin Michel, Paris, novembre 2001.

de la perception duale et contemporaine du voile comme symbole de domination et de régression des femmes dans des sociétés machistes et patriarcales. Or, il faut bien reconnaître que le sexisme, la domination ou l'émancipation des femmes sont et restent des sujets épineux de part et d'autre de la Méditerranée au moment où, dans des émissions françaises, on réduit la femme au statut de marchandise, source d'audimat (voir Loft story ou Bachelor). Revenons au voile que l'on ne saurait voir ; pour comprendre, il faut disséquer un tant soit peu l'imaginaire colonial et occidental, notamment français, sur ce fichu dont le terme coranique est « jilbab ». Le harem¹² constitue très certainement l'imaginaire le plus abouti sur cette question qui parasite maintenant l'actualité de manière excessive. Le corps croyant (voilé) est donc le lieu de fantasmes et d'identifications contestables dont il faut saisir les logiques sociales. « Le racisme procède d'une fantasmagorie du corps » nous dit David Lebreton. La différence entre les corps est transformée en hiérarchie normée par le biais du stigmatisme qui



projette son porteur dans l'a-normal. Le voile islamique entre parfaitement dans cette perspective reconstruite, normée et procédant du stigmatisme historique. Il est à l'évidence un avatar d'une culture dominée et différente: celle de Musulmans sujet indigène de France d'une part mais plus profondément, d'un l'islam conquérant de l'imaginaire médiéval des croisades, vu comme un corps étranger à la culture judéo-chrétienne et à la modernité. On sait bien pourtant que la culture des Lumières tire sa source d'apports judéo arabes qui ont fait le lien avec la culture gréco-romaine et que les choses sont plus enchevêtrées qu'on ne le croit, à tel point que le pape Sylvestre II a étudié dans les universités islamiques d'Espagne. Ce voile islamique a donc pratiquement toujours été appréhendé pendant la période coloniale comme un lieu de dualité entre des notions dichotomiques et divergentes: entre le bien et le mal, le beau et le laid, l'altérité et la similitude. Le voile est tout autant le lieu (l'Orient) symbole d'exotisme, de sensualité et de magie orientale tout comme c'est aussi le lieu de la barbarie, de la violence et de l'oppression faite aux femmes, bref de la régression. Ces imageries typiquement occidentales et occidentalisantes doivent beaucoup, comme le dit Edward Saïd¹³, à une construction largement fantasmée due à une longue histoire entremêlée, visant à la standardisation de l'islam. De l'œuvre des mille et une nuits aux peintres piqués d'orientalisme (Delacroix, l'odalisque d'Ingres, Matisse...) aux écrivains (Flaubert, Chateaubriand, Shakespeare, Dante...) en passant par les voyageurs, aventuriers, militaires, administrateurs ou politiques, nous sommes en pleine construction imaginaire et fantasmatique. Durant les dernières décennies de la présence coloniale de la France en Algérie, et même pendant la guerre franco-algérienne, continuaient d'arriver en France des cartes postales de militaires mettant en scène de belles femmes orientales, odalisques à moitié nues, cigarettes aux lèvres quelques fois mais toujours dans une posture lascive ou suggestive. Ces images qui n'avaient rien à voir avec la réalité vécue, ont continué de nourrir les fantasmes. Ces cartes étaient même le contraire de la réalité: dans les années cinquante, le géographe Lacoste qui utilisa le premier le terme d'intégration des populations musulmanes (vues comme inassimilables) par le retrait forcé du voile aux femmes algériennes (appelé « al haïk ») n'aboutit qu'à renforcer la pratique de celui-ci comme symbole de résistance¹⁴ à l'oppression et à la domination coloniale.

Cette construction du musulman comme Autre, continue et se poursuit par le biais du cinéma et

¹³ cf. Edward Saïd, *Orientalism*, Vintage books, New York, 1979.

¹⁴ Leïla Ahmed, *Women and gender in islam, historical roots of a modern debate*, Yale University press, New Heaven (Connecticut), 1992.



de la littérature. Les grandes productions hollywoodiennes ont donné naissance à *Mille et une nuits* et à *Aladin*, et l'orient islamique mythifié¹⁵, chargé d'un pouvoir de séduction et de crainte, s'est rejoué dans un film de 1987 au titre évocateur, *Harem*, où l'actrice américaine Brooks Shield, belle occidentale, se retrouve prisonnière d'un harem arabe des temps modernes. Ce film a été diffusé sur tous les écrans du monde jouant le rôle de l'agent de standardisation entre orientalisme dévalorisé et occident dominant, prélude à un clash des civilisations préprogrammé.

2- Modernité inquisitoire et imposée face aux voix alternatives d'être soi
La modernité, comme nous le dit Alain Touraine, n'a cessé d'être un modèle idéologique, exclusif, orgueilleux, conquérant, de conception militante où la raison universelle s'est enfermée sur elle-même¹⁶ ou sur les beaux quartiers, alors que le monde a besoin de réintégrer des mondes différents dont l'islam fait partie pour aboutir à un monde commun complexe. L'enjeu est bien de dépasser la tolérance ou la reconnaissance des différences comme le préconise le canadien Charles Taylor, mais accéder surtout à la reconnaissance de la diversité en sortant de la tolérance froide de l'islam, selon l'expression de Michel Wieviorka, comme mode d'être soi à l'heure où s'affirment les individualismes de tout bord.

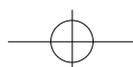
La présence de la religion musulmane est une donnée confessionnelle et socio-économique incontournable en France. On y compte 1600 mosquées et environ 7 % de la population est de confession musulmane¹⁷, soit 4 à 5 millions, qui sont à comparer aux 3 millions de musulmans d'Allemagne, au million en Angleterre et aux 600 000 en Italie. En avril dernier, le gouvernement français et ses interlocuteurs accouchaient conjointement d'un Conseil Français du Culte Musulman. Les 4 000 grands électeurs se sont mobilisés à 85 % pour représenter près de 1 000 lieux de cultes. Les prérogatives du CFCM sont de représenter les différentes tendances de l'Islam (Mosquée de Paris, Union des organisations islamiques de France, fédération Nationale des Musulmans de France) auprès des pouvoirs publics et des autres religions, et d'être

¹⁵ cf. Daniel Norman, *Islam and the West, the making of an image*, Oneworld Publication, Oxford, 1993.

¹⁶ cf. Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, la Découverte/Syros, 1991, 1997.

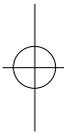
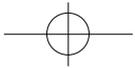
¹⁷ Source Ministère de l'Intérieur et des cultes.

l'instance médiatrice avec les pouvoirs publics pour les questions relatives à l'exercice du culte: la construction de mosquées et de carrés musulmans dans les cimetières, l'aide à la formation et la nomination d'aumôniers musulmans, l'expression et le respect des fêtes religieuses. Malgré cette institution de l'islam, et comme probable instance de médiation dans



les conflits de nature théologiques et touchant l'islam, les passions qui se révèlent dans les débats sur le projet de loi excluant le voile des enceintes scolaires, montrent cet exercice paresseux de la classification, faisant du croyant musulman un citoyen à part. À l'origine et dans un contexte très différent, les lois canoniques de la laïcité de 1881-82, 1886 qui aboutissent à celle de la séparation de l'Église et de l'État en 1905 sont claires : c'est à l'institution scolaire ou publique ainsi qu'à ses agents d'être laïques et non pas aux populations qu'elles accueillent. L'avis du Conseil d'État sur la première affaire des foulards à Creil en 1989-1990 réaffirme que la conscience religieuse des élèves n'est pas incompatible avec le principe de laïcité et la circulaire¹⁸ Bayrou va dans le même sens. La seconde grande affaire de foulard, au milieu des années 90, celle d'un établissement scolaire à Flers en Normandie est plus complexe. Les deux jeunes filles exclues, deux sœurs, étaient en sixième et enfants de parents kurdes qui ne parlaient pas le français. C'est avec le plus grand mal que leur furent octroyés un interprète et un avocat pour défendre leurs droits, qu'une pléiade de professeurs intransigeants leur refusaient au nom d'une laïcité de combat aveugle aux droits les plus élémentaires. Signe que tout cela est débordé par une passion incontrôlable, la manifestation spontanée des professeurs de cet établissement contre ces deux petites filles fut rejointe par la manifestation parallèle du Front National en la personne de Bruno Mégret venu soutenir l'école française, dernier bastion contre les immigrés et l'islam. La présence d'une aumônerie catholique au sein de cet établissement est encore venue nourrir le sentiment d'injustice et celui d'être traité de manière inégalitaire par des institutions d'État qui prônent pourtant les mêmes droits pour tous. Ces deux exemples montrent partiellement comment on peut faire une lecture du corps voilé comme corps stigmatisé, au même titre que le corps handicapé doit obéir à un contrôle politique et normé de la corporéité venu d'en haut. En imposant un code vestimentaire, l'État s'enferme dans une politique de gestion des marquages du corps en promulguant les signes légitimes et ceux qui ne le sont pas. Les stigmates du corps voilé sont alors le résultat de cette vision historique mythifiée qui a toujours cours vis-à-vis des musulmans, anciens sujets de la République. Ce durcissement des lois de la République et de la laïcité, qui n'est plus un pacte ou un contrat comme le dit Jean Bauberot, mais devient un cadre rigide non négociable, accouche d'une laïcité de combat. Ce raidissement du principe de laïcité (laïcisme) et des principes républicains (républicanisme) a pour conséquence de rigidifier également les identités minoritaires.

¹⁸ cf. Circulaire Bayrou n° 1649 du 20 septembre 1994.



Le rôle des médias dans cette construction de l'étranger comme figure de l'Altérité absolue en ce moment est flagrant. Dans cette construction de l'altérité sur des bases idéologiques, l'islam est sans doute la religion qui subit le plus cette pression normative d'un modèle corporel hégémonique où toute déviance d'ordre physique légitime se traduit en exclusion sociale. L'appréhension de l'islam – du fait de sa surmédiatisation ¹⁹ aggravée depuis l'attentat contre le World Trade Center à New York le 11 septembre 2001 – se fait sur un registre alarmiste et de la « pathologie sociale »²⁰. D'ailleurs, « la perception diffuse de l'islam comme religion à part justifiant un traitement à part »²¹ continue d'être réactualisée sachant que l'on n'a jamais appliqué les principes de la laïcité au département français algérien malgré la demande maintes fois réitérée des élites indigènes ou religieuses ; l'exception de jadis se reproduit encore dans cette affaire de voile. Gilbert Grandguillaume évoque « la haine de l'islam » parmi le peuple de France où « l'islamophobie »²² cristallise la nouvelle figure séculaire de l'ennemi en la personne du musulman, honni tout particulièrement depuis la chute des tours du WTC. Les anciens ennemis bien commodes de la guerre froide et la figure paradigmatique du juif honni ont laissé la place à celle d'un prototype islamique qui génère frayeur et suspicion. S'en suit depuis une gestion locale de l'islam souvent arbitraire avec « des faits regrettables contrevenant au principe même de la liberté de culte »²³ (mosquée rasée à Charvieux-Chavagnieux dans l'Isère, référendum municipal contre l'extension d'un lieu de culte musulman à Libreccourt). En même temps, au fur à mesure que

¹⁹ cf. Hames, C. : « La construction de l'Islam en France : du côté de la presse », in Archives en Sciences Sociales des Religions (ASSR), juillet-septembre 1989.

²⁰ cf. Burgat, F., L'islamisme en face, La Découverte, 1996, p. 10.

²¹ cf. Frégosi, F. : « Les problèmes d'organisation de la religion musulmane en France », in Esprit, n° 239, janvier 1998, p. 109-136.

²² cf. Cesari, J., Etre musulman en France aujourd'hui, Hachette, 1997.

²³ cf. Frégosi, op. cit.

dans les sociétés européennes, des arrangements locaux et des ajustements institutionnels ont vu le jour. Les mosquées « cathédrales » (plus de mille fidèles) en Grande Bretagne, en Allemagne, en Belgique sont légion, on en compte à peine quatre en France (qui a le taux de musulmans le plus important d'Europe). L'enseignement de l'islam est intégré dans les programmes scolaires anglais. Les musulmans belges et dernièrement français, ont acquis le statut d'une organisation confessionnelle reconnue (le conseil représentatif des musulmans de Belgique et le Conseil Français du Culte Musulman). En Allemagne, des fédérations

islamiques ont obtenu certains droits au nom de la liberté religieuse et de l'égalité entre les religions dans la République fédérale²⁴ (par exemple l'enseignement de l'islam dans les écoles du Land Berlin). La seconde religion de France ne cesse de souffrir du prisme de l'image d'un islam radical et politisé qui génère violence et terrorisme à travers le monde. Malgré l'élection du CFCM (conseil musulman), les chantiers de l'intégration économique, social et politique des citoyens musulmans en restent au degré zéro avec une surreprésentation de ces populations dans les taux de chômage, de suicide, de mortalité ou les discriminations.

3- La visibilité féminine musulmane comme symbole de reconstruction de soi et d'une vision de société

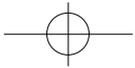
À partir du milieu des années 80, on voit l'émergence d'un islam juvénile et revendicatif des laissés pour compte qui s'inscrit dans l'espace public par le biais associatif et surtout par une forte visibilité physico-vestimentaire. La visibilité²⁵ des musulmans va se faire alors en trois temps qui se combinent toujours actuellement : la visibilité associative et économique dans les années 70-80 (création d'associations loi 1901 pour gérer des mosquées, ouverture de boucheries *halal* ou de commerces ethnico-religieux); une visibilité corporelle ou physico-vestimentaire (par les affaires de foulards en 1989 à Creil, pilosité et vêtement islamique pour les hommes) dans les années 80-90 avec comme relais des associations militantes (Tabligh²⁶, UOIF, JMF...); une visibilité « citoyenne » depuis la fin des années 90 (investissements dans les droits civiques, présence de candidats musulmans ou Arabes sur les listes électorales). Cette visibilité des musulmans par le « revoilement » des femmes, la barbe et l'habit BCBG²⁷ pour les hommes est le véritable enjeu de la société : tenter de mesurer son degré d'inclusion ou d'exclusion à l'égard de ses concitoyens vus comme différents (musulmans, femmes, handicapés, homosexuels...). Le port du voile

²⁴ cf. Khosrokhavar, F., *L'Islam des jeunes*, Flammarion, Paris, 1998. Tietze (N.): *Islamische Identitäten. Formen muslimischer Religiosität junger Männer in Deutschland und Frankreich*, Hamburger Edition, Hamburg.

²⁵ cf. Dassetto, F., « Visibilisation de l'Islam dans l'espace public », in Bastenier et Dassetto, *Immigration et nouveaux pluralismes*, De Boeck, Bruxelles, 1990, 179-208.

²⁶ cf. Khedimellah, « la transhumance identitaire : les jeunes prédicateurs du mouvement Tabligh, de nouveaux acteurs émergents dans les cités », in Vulbeau, *Émergences culturelles et jeunesse populaires, turbulence ou médiation ? L'Harmattan/Injep*, 2003.

²⁷ Que j'appelle encore aspect BCBG : « Barbe, Chapellet, Bâtonnet de siwak, Gandoura ». Cf. Khedimellah, « Jeunes prédicateurs du mouvement Tabligh, la dignité identitaire retrouvé par le puritanisme religieux ? » in *Revue Socio-anthropologique*, 2^e semestre 2001, pp. 04-19.



dépend largement de son contexte: pendant la période coloniale en Algérie, on a vu qu'il fut symbole de résistance à la domination, en Iran, c'était un symbole militant (devenu une obligation symétrique à celle de son interdiction en France), en France, en ce moment, c'est largement un symbole d'appartenance et de spiritualité choisie et non imposée comme ce fut le cas dans de nombreux pays de tradition musulmane, d'où le terme de «revoilement».

L'histoire traumatique de la colonisation d'un grand nombre de jeunes musulmans français dans leur rapport complexe d'être français et maghrébins, est aggravée par des conditions de vie et une trajectoire scolaire qui sont des échecs patents. Le sentiment de racisme ambiant associé à une défiance de la classe politique qui ne s'est jamais préoccupé d'eux, fait surgir un malaise profond dans ces générations frustrées quant à leur sentiment d'être français. Le débat sur le voile fait resurgir cette frustration qui se nourrit de cette imposition d'un modèle vue comme hégémonique. «Les musulmans n'ont pas à recevoir d'injonction sur la bonne manière d'être français comme au temps des colonies» nous dit d'ailleurs le seul PDG Français issu de l'immigration maghrébine d'une entreprise de 5000 salariés, Yazid Sabeg²⁸. En effet, longtemps balle de ping-pong indésirable entre les pays d'accueil et d'origine de leurs parents, ayant grandi dans l'idée d'un retour prochain au bled sans une politique française claire au regard de la nationalité, cette jeunesse a eu le plus grand mal à s'inscrire et se sentir comme Français à part entière. Le seul problème des fils de harkis résume à lui seul le complexe et le contentieux franco-maghrébin et ses avatars réactualisés.

Le voile, au delà de sa signification métaphysique insaisissable qui matérialise sur le corps une foi musulmane, est aussi un marqueur anthropologique et culturaliste. F. Gaspard et F. Khosrokhavar ont largement démontré la portée instrumentale du voile pour s'émanciper, s'affirmer dans un monde aux normes rudes, modifier les rapports avec autrui et se construire de manière alternative dans la modernité. Inclus dans des environnements urbains où la vie est une violence, ces lieux de relégation où la vie est rude, le voile devient pour les jeunes filles un mode d'affirmation de soi et un support d'objectivation²⁹. Dans certains

²⁸ cf. www.institutmontaigne.fr

²⁹ Brenner, «reconstructing self and society: Javanese Muslim Women and the Veil», in *American Ethnologist*, 23,4, 1996.

cas, c'est même une rébellion contre ces blocages sociaux, urbains ou politiques qui met cette jeunesse de quartier populaires à la périphérie de tout: travail, dignité, citoyenneté, loisirs... Me basant sur mes dernières recherches auprès de jeunes filles voilées ou partiellement



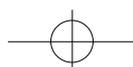
voilées, je peux affirmer que le port du voile a aujourd'hui au moins deux significations:

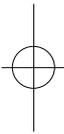
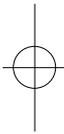
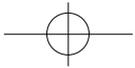
- Le voile a d'abord la signification religieuse qui est une injonction coranique liée à la pudeur, pour porter un signe électif et distinctif d'appartenance à la communauté des croyants en Dieu: la Oumma (communauté). Porter le voile islamique devient l'emblème de celles qui sont dans un parcours spirituel.
- La seconde signification est celle qui consiste à vouloir rendre le monde meilleur, lutter contre sa désintégration et sa dissolution et lui opposer un néo-ascétisme qui a le mérite de ne plus être importunée par le dragueur lambda et d'imposer une légitimité religieuse émancipatrice à la famille ou au territoire machiste. Une lutte contre les dominations, notamment celle du harcèlement sexuel, ou bien l'impérialisme américain et la globalisation³⁰.

Gagner le respect et l'honneur dans des territoires où la division sexuelle de l'espace est devenu le nouveau repère orthonormé du fait de traditions, de la religion ou du machisme local.

«J'existe d'abord par rapport à autrui que je dois nier pour m'affirmer»: Sartre, athée notoire, nous dit que le regard et par conséquent nos représentations d'autrui nous donnent conscience de notre existence propre; de plus, le regard d'autrui me chosifie, me spatialise et me temporalise, me limitant à une photographie approximative de moi-même en restreignant ainsi ma liberté d'être. Enfin, le regard des autres exerce sur nous une puissance, une domination qui génère du conflit. Le corps est le support où s'inscrivent les disparités sociales et politiques, il est l'expression des dominations. En mettant en rapport le regard et le corps croyant (ou voilé) on entre dans un champ de luttes pour les normes d'un modèle corporel unique et dominant: celui non voilé, chrétien, bourgeois et masculin. Mais ce regard qui stigmatise, hiérarchise, classe, catégorise et différencie, c'est d'abord le regard des médias qui, en confondant sans distinction le voile hégémonique à Téhéran (obligatoire pour toutes les femmes) en Afghanistan ou au Pakistan et le voile appartenant à une jeune fille musulmane et française, instillent le malentendu. Mais le corps croyant, voilé et stigmatisé n'est en rien moins noble ou plus polarisé que le corps bourgeois mécréant ou laïque tout autant que la main droite n'a pas plus de prééminence sur la main gauche nous dit Robert Hertz, si ce n'est une assignation sociale dans une représentation efficace.

³⁰ Sur le site www.oumma.com (premier site francophone musulman au monde), l'interview de José Bové est faite par une figure féministe de l'islam de France: Siham Andalouci. Cf. aussi: Helen Watson, «Women and the Veil, Personal response to global process», in Akbar S. Ahmed and Hasting Donnan, *Islam, globalisation and postmodernity*, Routledge, London, 1994.





La réalité vécue et la perception que se font les femmes voilées d'elles-mêmes, notamment dans leur vie en Occident, c'est qu'elles ont fait le choix, contrairement à leurs ancêtres, de le porter par volonté et non par tradition. Aussi, à côté de la vision manichéenne du «voile islamique» comme symbole d'oppression de la femme, d'insigne ostentatoire qui augmente le communautarisme en froissant les sensibilités, mes recherches montrent bien au contraire qu'il est une valeur refuge qui émancipe, érotise le corps pour le rendre à sa féminité qui est exclue dans certains territoires urbains strictement masculins. L'expression de soi dans nombre d'espaces se fait sur le mode machiste même pour des jeunes filles qui «s'en battent les couilles», accaparant des postures du corps défiantes et gauches qui mettent en avant la fierté rebelle du jeune homme des quartiers. Le voile vient sortir ces jeunes femmes du dilemme d'être un sujet machiste au corps déféminisé, désérotisé, désérotisé ou un corps sur-sexualisé pointé du doigt et vu comme une marchandise qui se prostitue. Le voile vient rendre féminin dans un espace rude et machiste le corps qui se couvre. Le corps voilé qui puise sa légitimité dans le religieux est largement à même d'entrer en compétition avec les normes du modèle dominant machiste. Le corps voilé, comme j'ai pu l'observer, n'est pas vidé de son potentiel érotique, bien au contraire. Il y a une recomposition de la séduction en sur-investissant les canaux habituels du langage érotique : regard, parfum, jeux du corps, communication infra verbale.

4-Le marché des croyances légitimes en crise : laïccardie et cléricardie dos à dos

Peurs et frustrations contaminent le corps social: la communauté juive crie à la France antisémite, la communauté musulmane crie à l'islamophobie et la communauté de France crie à la xénophobie, tout est au danger vital tous azimut. Laïccardie d'État et cléricardie juive, chrétienne ou musulmane, selon les deux expressions d'Émile Poulat, sont dos à dos avec les mêmes défis internes et celui encore plus fondamental de discuter entre elles sans cesser de négocier, comme leur enjoint Pena-Ruiz.

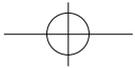
Dans l'idée de Nation, de citoyenneté ou de communauté (ou néocommunauté islamique), le constat est partout le même: crise de la participation et de la représentation. On oscille entre deux écarts: la standardisation (des citoyens, des croyants...) et la starification (monopole d'une légitimité) en arrière fond de phobie de l'Occident entretenue par les plus radicaux³¹. La cacophonie des chapelles, en haut, se traduit par une fragmentation en bas et les mouvements se multi-

plient: tabligh, Habaches, salafistes, mystiques et associations diverses... Paul Charnay prédit d'ailleurs le *clash* intra communautaire pour bientôt et il a probablement déjà commencé. Dans cette communauté islamique, l'affaire du voile a eu des rebondissements inattendus entre des leaders charismatiques d'associations et de fédérations musulmanes: l'anathème et les incompréhensions intracommunautaires sont légions et sont à l'instar du communautarisme produit et reproduit par l'État, imputable aux élites. Les leaders ont fragmenté la communauté musulmane par une monopolisation du message religieux où chaque composante se voit comme la seule alternative aux changements. Le crédit du CFCM a été très altéré par l'audition séparée et au nom de leur chapelle des deux principaux responsables de cette instance lors de la commission Stasi³².

Face à cette mythologie stigmatisante et aux exclusions répétées, les femmes musulmanes évitent le conflit frontal avec l'État mais répondent à la frustration par une appartenance croyante de la visibilité par le voile (ou par la barbe et l'habit pour les hommes). L'islam devient alors une valeur refuge face à ce que les musulman(e)s rencontré(e)s ont appelé «l'arrogance occidentale» des dominants qui imposent des schémas corporels types qui sont refusés par cette minorité croyante. L'appartenance à l'islam devient une source d'équilibre qui attire pour son égalitarisme face aux dominations territoriales ou culturelles; la loi sur les signes ostensibles à l'école est ressentie comme une attaque frontale des musulmans et de leurs enfants. Les termes des politiciens venant ajouter à la confusion: voile, bandana, pilosité alors que nulle part n'est évoquée la perruque (qui est le similaire dans la religion juive) alors que la kippa n'est pas problématique et ne concerne que les hommes, on parle de grandes ou petites croix chrétiennes (que l'on peut cacher sous les vêtements), jamais de grands ou petits foulards. L'identité fragmentée de la République française, partagée entre Bruxelles et la mondialisation, se crispe et se recroqueville sur ses fondements, elle s'émeut de ces arguments. Apeurée, elle organise, planifie et

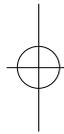
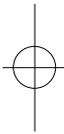
³¹ Notamment le PMF, parti des Musulmans de France qui avait appelé à la manifestation contre la loi contre les signes ostensibles à l'école. Son président Mohamed Ennacer Latrèche est français et alsacien d'origine algérienne. Il est soupçonné d'antisémitisme et d'affinités avec des négationnistes notoires. Franck Frégosi, chercheur au CNRS à Strasbourg le considère comme le «Lepen Musulman». le président du PMF a pourtant tenu tête à Bruno Maigret en plein conseil municipal à Strasbourg lors de la défense du projet de mosquée.

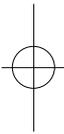
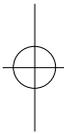
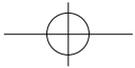
³² Il s'agit de Dalil Boubeker, Recteur de la mosquée de Paris et proche du gouvernement algérien et de Fouad Alaoui de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) proches des Frères musulmans d'Égypte, rien d'un véritable islam de France.



reproduit la domination sur les catégories discriminées (femmes, homos, musulmans...). C'est la nouvelle « vision dichotomisante du monde » avec ses communautarismes plus ou moins décriés: vrais Français bourgeois et machistes par là, pour les autres des logiques de lois d'exception pour la gestion de l'altérité dominée (dernières lois RMA, et sur les Assedic issues du patronat contre «les pauvres», loi de parité pour les femmes, droits de l'enfant, Pacs pour les homosexuels, loi anti-foulard pour les musulmans, projet de loi pour les handicapés...).

Tout cela est confus et compliqué et l'absence de débat de fond est affligeante. Tâchons de décortiquer patiemment et calmement le nœud du foulard, car il est très probablement le révélateur fondamental de notre malaise français et de la panne de notre modernité. Il y a une panne aujourd'hui à deux niveaux: une panne des institutions d'État qui assurent la neutralité et l'impartialité des lieux de socialisation et d'éducation à chacun(e). Une seconde panne, plus insidieuse, est celle de l'accès aux ressources symboliques qui assurent à leurs possesseurs une place dans l'accès à la légitimité d'être et de vivre en parfaite harmonie avec ses semblables vivant dans ce pays. Semblable... La similitude, voilà l'enjeu inscrit dans les corps. Le voile dévoile le leurre de l'inclusion à la nation de ces « peu ou pas trop ou pas assez français ». La vie dans les « quartiers chauds », « sensibles », « à problèmes » ou pauvres, bref des territoires qui cumulent à eux seuls tous les indicateurs les plus inquiétants en termes de chômage, de drogue et de pauvreté. La ségrégation qui s'opère dans ces quartiers a d'abord été urbaine, comme la conséquence directe de l'installation des populations musulmanes ouvrières dans les cités de travailleurs. Avec la crise, ces quartiers ont subi une paupérisation grandissante qui a laissé sur la touche la majeure partie d'entre eux. Il y a aujourd'hui dans ces quartiers laissés pour compte de la croissance, un taux de chômage quatre fois plus important qu'ailleurs. L'état de ces territoires est maintenant catastrophique: on compte 150 000 tentatives de suicide annuelles en banlieue, les sentiments de confinement et d'embrigadement du fait de l'échec scolaire programmé avec des père qui passent leur vie à la mine ou à l'usine n'ont pas permis à la majeure partie d'entre eux de réussir par la voie des études dans un système scolaire qui les a largement rejetés, en tout cas pas soutenus. Livrés à la bande, à la rue, en échec scolaire et professionnel du fait de la stigmatisation cumulée du faciès et du quartier, la spirale de la délinquance et de la drogue a souvent été un passage obligé. L'économie parallèle, le contournement des lois, les trafics sont devenus une culture des laissés pour compte, « pour survivre » clament-ils/elles souvent pour se dédouaner. Une vision complètement duale de





la vie et du monde prévaut dans cette jeunesse en banlieue. Leur seule convergence est le conformisme marchand qui fonde leurs faits et gestes avec comme modèle ultime les USA qu'ils admirent. Cette dualité se retrouve dans les signes dont ils se parent, signes de la société des nantis qu'ils ne cessent de dénoncer: paradoxe là encore. Ils détestent leur cité où se concentrent leurs problèmes mais ils la voient également comme un village où se jouent des solidarités et des rituels de socialisation. L'honneur et la fierté sont les fers de lance de la culture dominante dans ces quartiers, la culture des «lascars» qui signifie étymologiquement en arabe, «les soldats», référence péjorative mais symbolique à un corps militaire noble et discipliné, capable de se défendre face à l'État et ses sbires vus comme des ennemis (police, justice et toute figure de l'autorité étatique). La globalisation des échanges commerciaux a aggravé ce conformisme marchand qui charrie chaque jour recels et brigandage, pour l'honneur d'abord (être vêtu correctement pour ne pas subir de brimades des pairs), et pour l'argent ensuite. La fracture dans la cohésion nationale est à vif. En banlieue, l'image de la femme occidentale est celle de la prostituée «qui donne son cul pour des yaourts». Ils ont depuis longtemps déchanté sur les grands principes républicains ou la justice pour tous. Leur vision binaire du monde est rigide. Les quelques réussites sociales ou scolaires ont écarté de ces lieux de relégation les plus tenaces dans leur volonté de s'en sortir. Les signes de faillite cumulés de l'État dans sa politique urbaine ou d'intégration sont flagrants. Les hommes politiques, intellectuels ou médiatiques désignent inlassablement ces populations de terminologies stigmatisantes qui font d'eux des Français à part: «sauvageons», «français d'origine...». Un sénateur est même allé jusqu'à dire dans les médias que les banlieues françaises sont des «réservoirs à bestiaux»! Quelle est la responsabilité de ces politiques et celle qui incombe à l'avenir envers ces «citoyens curieux» selon l'expression de Régis Debray? Ce dernier proclame haut et fort qu'il faut non pas 20 millions mais 1 200 millions d'euros à investir pour la réhabilitation des banlieues; préalable nécessaire mais non suffisant pour favoriser l'intégration et donner ainsi à ces «générations zéro» l'envie et les moyens de «faire France».

Dans cet univers insupportable, il n'y a plus que deux références qui sont en compétition: l'image du dealer «désindividué» et celle du musulman «néocommunautaire»³³, deux images en conformité avec leur construction du monde en blanc et noir imposée puis intériorisée. Le communautarisme tant décrié n'est qu'une conséquence du sentiment de galère et de relégation généré par le niveau socio-écono-

³³ cf. Khosrokhavar, L'islam des jeunes, Flammarion, Paris, 1997.

mique des familles, la mise des jeunes des cités au ban de l'école et du travail, le racisme qui les exclue même s'ils sont diplômés. Bref, le communautarisme est directement lié à des pannes de l'intégration économique et citoyenne alors que le creuset français et ses rouages avait bien fonctionné pour les fils des immigrations antérieures (italiens, polonais...). On ne peut plus se contenter béatement de dénoncer ces ghettos culturels et urbains sans essayer de comprendre en quoi les instances de socialisation et d'intégration étatique ont scandaleusement échoué et comment l'opinion publique elle-même et les faiseurs d'opinion ont lentement construit, à partir de l'imagerie coloniale³⁴, à travers la littérature, le cinéma, l'école et la science, un « corps d'exception »³⁵ social, délimité géographiquement aux cités et à une religion, l'islam. Dans ces territoires les filles n'ont pas accès à la rue, vue comme le domaine réservé des mecs, sa dangerosité potentielle pouvant également être mise en avant pour justifier le contrôle social et les régulations communautaires très fortes. Les filles qui ont accès de manière prolongée à l'espace masculin de la rue sont elles-mêmes reconnues comme un « individu masculinisé » qui a intégré les us et coutume du haut du pavé (langages, posture du corps, violence de socialisation...). Les schémas imposés du corps font qu'une fille ne peut pas choisir entre les modèles de délinquance ou l'islamisme comme le font légitimement les jeunes hommes, bien que les exceptions de part et d'autre soient légions, mais les choix féminins « doivent » se borner aux études, à l'islam à la famille et au domicile en un mot à l'espace privé. C'est ainsi au nom de l'islam, d'un islam de réaction à cette vision binaire et réductrice du monde que des filles musulmanes ont investi lentement l'espace public de la cité jusqu'à l'espace réservé masculin notamment à partir de certaines heures. C'est par le biais du corps voilé comme construction d'une légitimité transversale (famille, dealers, autorités...) que les filles s'affirment de nouveau dans des schémas de féminité et viennent bousculer la vision réductrice du monde. Elles sont les nouveaux acteurs émergents dans les cités, en ce sens où elles viennent apporter la diversité (du fait de leur niveau d'étude ou culturel) dans un monde clos sur lui-même. Cette image prédominante et hégémonique d'un monde occidental injuste, vaniteux et dangereux qui les a laissées pour compte ne sera en remis en cause que par ces filles qui n'ont pas renoncé au monde en commun. Elles ne sont pas encore dans l'idéologisation désenchantée du monde.

³⁴ cf. Khedimellah, « Rôle de la culture islamique dans l'histoire algérienne, ses effets quant à la perception de soi et de l'altérité sur les enfants de migrants en France », in *Revue Euro-Orient*, n° 4, Révélations Identitaires, février-mai 1999, pp 45 à 72.

³⁵ Savarese, *L'ordre colonial et sa légitimation*, l'Harmattan, Paris, 1999.

En ce sens le projet de loi risque par ses effets induits, d'être une véritable catastrophe dans ces espaces de relégation. Le pari pascalien consistant à penser que les filles vont enlever leur foulard à la rentrée prochaine est loin d'être gagné du fait du passif entre la France et l'islam. Ces femmes, françaises et musulmanes, voilées ou pas³⁶ ont choisi de s'affirmer dans le respect et l'honneur de leur tradition traditionnelle ancestrale; il est évident que pour certaines, ce port « d'un signe religieux » ou plutôt le respect de la pratique de se voiler, leur attribue une fierté et une dignité revancharde vis à vis de leur familles mais aussi d'un Occident en perte de sens. Les significations du port du voile sont multiples et variées et à l'instar de la citoyenneté française, vouloir les réduire à un modèle unique et rigide, c'est imposer une idéologie simpliste et partisane de la réalité.

Conclusion

« On rencontre souvent son destin sur les chemins que l'on a pris pour l'éviter » nous dit Voltaire³⁷. La France traverse une période historique, où se jouent son projet politique et les croyances uniformistes qui la définissent comme pôle central et exclusif d'accès à la citoyenneté légitime. Par corps interposés, une guerre des symboles entre appartenance religieuse et citoyenneté a commencé entre les tenants d'une identité française rigide et crispée et ceux qui défendent au contraire une citoyenneté ouverte. La lutte idéologique des partisans et opposants pour inclure à la Nation les nouveaux citoyens croyant(e)s musulman(e)s qui sont aussi mal-croyant(e)s dans la République est à son summum. La panne des instances de médiation et de socialisation génère des inégalités et des discriminations qui se reproduisent en s'aggravant, en premier lieu à l'école. L'école républicaine est en pleine crise de même que ses principes fondamentaux de liberté, d'égalité ou de fraternité. Ces dysfonctionnements dans l'équité entraînent des identités obsidionales qui se recroquevillent sur elles-mêmes: c'est le communautarisme. Et c'est d'ailleurs la crise même des principes républicains, égalitaires et universalistes qui a fait les terreaux fertiles des communautarismes³⁸ sexuels, nationaux, régionaux, religieux ou politiques. Ne pas faire de la distinction mais de l'égalité voilà l'enjeu national. Renvoyés à leurs différences, les contradictoires croyants, fondamentalistes, laïques ou laïcards du débat sur l'opportunité d'une loi se crispent. Le port du voile devient une rébellion identitaire, voire une « jacquerie » quelques fois revendiquée

³⁶ Saïda Kada, Dounia Bouzar, *L'une voilée, l'autre pas*, Albin Michel, Paris, 2003.

³⁷ Dans son œuvre de Zadig et cette assertion en est la morale.

³⁸ Joseph Macé-Scaron, *La tentation communautaire*, Plon, Paris, 2001.

envers la Nation, et l'identité dominante légitime en vertu du droit de résistance³⁹ présent dans la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen. L'hystérie, l'anathème et l'excès idéologique ont poussé partisans et opposants à ce projet dans leurs retranchements, faisant monter la température du débat sur l'opportunité pressante d'une « loi sur les signes ostensibles à l'école ». La foi en le voile Hermès, pardon, islamique ferait courir un danger à la Nation. Jacques Chirac, en pleine affaire Juppé, a demandé lors de son discours sur la laïcité le 17 décembre dernier « un sursaut républicain » après la remise du rapport de la commission Stasi⁴⁰ sur laquelle planent d'ailleurs les plus grands soupçons d'instrumentalisation et d'illégitimité institutionnalisée. La formule du « sursaut » est sournoise et parlante de sous entendus : c'est souvent sous un mouvement brusque occasionné par une douleur qui génère l'action du sursaut... Sursauter contre quel danger ou sentiment de danger ou de violence ? Contre qui ? Contre des ennemis de l'intérieur probablement qui ne croient pas ce qu'il faut ?

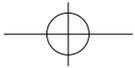
Des thèmes stratégiques et hautement chargés d'émotions et de partis pris permettent de connaître ceux qui croient bien et juste : droits de l'homme, féminisme, sexisme, antisémitisme, fondamentalisme, tous ces termes sont réinvestis et instrumentalisés par les prohibitionnistes ou les anti-prohibitionnistes. Selon A. Bihr et R. Pfefferkorn, « antisémitisme, sexisme, homophobie ne sont pas des maux géographiquement circonscrits et c'est une idéologie suspecte de le soutenir »⁴¹. On est musulman ou démocrate, féministe ou rétrograde, défenseur des Droits de l'homme ou fondamentaliste, jamais les deux à la fois. Ces clivages dualistes sont simplistes, idéologiques voire totalitaires. Toutes ces constructions idéologiques ont des effets induits en rigidifiant les positions des uns et

des autres : confortant les musulmans dans le communautarisme que l'on ne cesse de dénoncer, d'un État partisan et inique et l'idée d'une islamophobie montante en France, cependant que les non musulmans ont peur, ne comprennent pas la montée de la visibilité de l'islam et demandent à faire appliquer la loi pour se prémunir d'un danger qu'il ne savent formuler que dans les termes de l'idéologie des uns ou des autres. L'ambiance est à l'inquisition intellectuelle et morale entre le croire juste et vrai et l'obscurantisme. Une chape de plomb est installée infailliblement sur les débats sur les nouvelles croyances et appartenances ; chaque partisan

³⁹ Jean Paul Zankarini, *Le droit de résistance XII^e – XX^e siècle*, École Normale Supérieure de Fontenay, 1999.

⁴⁰ Du nom de son président Bernard Stasi, Commission (« indépendante » initialement) de réflexion (Jean Bauberot remet en doute ce terme) sur l'application du principe de laïcité dans la République, décembre 2003.

⁴¹ A. Bihr, R. Pfefferkorn, *Hommes/Femmes, quelles égalités*, L'Atelier, 2002. Voir aussi le site www.lmsi.net.



étant enfermé dans ses convictions et incapable d'entendre l'altérité et la similitude du discours de l'autre. Il remonte alors les dangereux effluves d'un parfum de retour à l'ordre moral et national d'un « être français abstrait » arbitraire et exclusif. De même, on mesure de plus en plus la rigidité de citoyens musulmans qui radicalisent leur discours sous l'effet de ce sentiment de racisme et de stigmatisation perpétuel que le républicanisme d'État reproduit et encourage.

Rappelons-nous que « le vrai et le juste ne consistent simplement que dans est qui est avantageux pour notre pensée ou notre pratique » nous dit le philosophe W. James. Tant que la France restera fermée à ces nouveaux citoyens et à leurs spécificités, le communautarisme se répandra insidieusement en aggravant le mouvement séculaire qui fragmente chaque jour la culture centralisée de l'État et son hégémonie naïve et républicaniste. Sortir de la culture euro-centrée pour accepter non pas la pluralité ou la tolérance mais la diversité et la différence. « Comment allons-nous vivre ensemble égaux et tous différents ? » nous demande Touraine, qui évoque les pistes qui sont déjà en cours de fonctionnement : le djihad, le marché, la guerre et la croisade, encore appelée « guerre préventive » de l'autre côté de l'Atlantique. Mais sortir d'un modèle exclusif vers de l'inclusif pour conforter la « géopolitique du mélange » chère à Morin ou à Berque, tous deux passeurs entre les rives, voilà mes prémices. Il s'agit bien de stopper la crise des lieux et des instances de médiation pour diminuer les conflits et permettre ainsi de libérer la parole et les mémoires confisquées⁴² de la colonisation et les faire accéder à l'obligation éthique. La Nation n'a jamais été la production d'une ethnicité mais celle d'un ensemble d'individus différents qui se sont accordés sur ce qui fait sens dans leur identité commune. L'énonciation de la différence n'est jamais descriptive, elle est toujours normative ; ces normes doivent devenir négociables et sortir de leur modalité hégémonique. Il en va de la paix sociale de ce pays. Quelle démocratie vivons-nous en excluant de la parole, des lieux de socialisation 10 % de la population française ? La définition de la démocratie selon John Rawls est l'exercice difficile qui consiste à faire vivre ensemble sous les mêmes lois des personnes de classes sociales et de croyances différentes. C'est le défi que la France ne peut pas se permettre de perdre.

⁴² Jean-Claude Einaudi, La bataille de Paris, Seuil, Paris, 1991, sur le massacre d'Algériens à Paris par le Préfet de police de l'époque : un certain Maurice Papon.